Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500812-20260320-08126017-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Clayes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
14	13	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
Le : 23/03/2026

L'an 2026, le 20 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Clayes, dûment convoqué le Lundi 16 Mars 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de SICOT Philippe Maire de Clayes.

Présents :
M. SICOT Philippe, Maire, Mmes : BRIAND Véronique, GALISSON Carolane, GUINARD Solenne, ROBERT Chantale, ROULLEAU Nadine, VILBOUX Émilie, MM : FOUILLET Claude, JAUNET Yvan, MENEUX Loïc, MUSSETA Jean-Christophe, NOBLANC Ewen, RENOUX Thierry

Excusé(s) : Mme BAURES Estelle

Mme GALISSON Carolane a été élu(e) secrétaire de séance

Délibération n°081-26-017
Création des commissions facultatives et fixation de leur composition

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-22,

Le conseil municipal dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de commissions spécialisées qui seront chargées d'étudier les questions qui sont soumises au Conseil,

Après discussion, le conseil municipal décide :

- d'arrêter à 16 le nombre de commissions, qui seront chargées de l'examen des questions, relatives aux matières suivantes :
  - Voirie ;
  - Chemins communaux / urbanisme - habitat – ZAC ;
  - Bâtiments – sécurité – salles ;
  - Location de salles ;
  - Finances ;
  - Communication ;
  - Affaires scolaires et périscolaires ;
  - Affaires sociales ;
  - Vie associatives - loisirs - jeunesse – sports ;
  - Culture - Médiathèque ;
  - Personnel ;
  - Fêtes et cérémonies ;
  - Transports ;
  - Commerce ;
- de préciser que le maire est président de droit de chacune de ces commissions ;
- d'arrêter la liste des membres pour chacune des commissions comme suit :

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500812-20260320-08126017-DE

	Responsable	Membres
Voirie	Thierry RENOUX	-Loïc MENEUX -Jean-Christophe MUSSETA
Chemins communaux	Jean-Christophe MUSSETA	-Loïc MENEUX -Thierry RENOUX
Urbanisme – habitat ZAC	Loïc MENEUX	-Claude FOUILLET -Thierry RENOUX
Bâtiments - sécurité - salles	Jean-Christophe MUSSETA	-Loïc MENEUX
Location de salles	Loïc MENEUX	-Véronique BRIAND -Yvan JAUNET
Finances	Chantale ROBERT Claude FOUILLET	-Nadine ROULLEAU -Loïc MENEUX -Jean-Christophe MUSSETA
Communication	Claude FOUILLET Solenne GUINARD	-Estelle BAURÈS -Carolane GALISSON
Affaires scolaires, périscolaires	Chantale ROBERT	-Carolane GALISSON -Solenne GUINARD -Estelle BAURÈS
Enfance (centre de loisirs)	Chantale ROBERT	-Emilie VILBOUX -Carolane GALISSON -Solenne GUINARD
Affaires sociales	Yvan JAUNET	-Ewen NOBLANC -Véronique BRIAND
Vie associative - loisirs - - sport	Yvan JAUNET	-Emilie VILBOUX -Solenne GUINARD
Culture - médiathèque	Estelle BAURÈS	-Emilie VILBOUX
Personnel communal	Jean-Christophe MUSSETA	-Nadine ROULLEAU -Loïc MENEUX
Fêtes et cérémonies	Yvan JAUNET Loïc MENEUX	-Véronique BRIAND
Transports	Yvan JAUNET	-Chantale ROBERT -Ewen NOBLANC
Commerce	Claude FOUILLET Solenne GUINARD	-Emilie VILBOUX -Véronique BRIAND -Estelle BAURÈS -Ewen NOBLANC

Pour copie conforme :
En mairie, le Lundi 23 Mars 2026

Le Maire
Philippe SICOT